



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20240410-C20240409_14_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le neuf avril à dix-neuf heures, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Monsieur Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Michel HERGAT (*sorti de la salle au point 16*), Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, David ROBINET,

MM. Denis NOUSSE, Philippe GAILLOT, Mme Maryse GROSSE, MM. Michel SCHMITT, Bertrand ALESCH (*arrivé au point 2*), Mme Christine ACKER, MM. Hervé GROULT, Bernard DORCHY, Hassan FADI, Yves LICHT (*sorti de la salle aux points 15 et 16*), Bertrand MATHIEU, Thierry MICHEL, Alain REDINGE, MMES Marie-Pierre LAGARDE, Marie-Josée THILL, Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, M. Régis HEIL, Mme Emmanuelle JACQUEMOT, M. Hervé PATAT, MMES Marie-Odile KRIEGER, Patricia VEIDIG, MM. Yannick OLIGER, Joseph GHAMO (*sorti de la salle point 21*), Joseph BAUER, Olivier KORMANN, MMES Christelle MAZZOLINI, Brigitte DA COSTA, M. Joël IMMER, Mme Valérie CARDET, M. Serge RECH, Mme Christine KOHLER

| | | | |
|-----------------------------------|-------------------|---|----------------|
| <u>Absents avec procuration :</u> | Rachel ZIROVNIK | à | Michel PAQUET |
| | Denis BAUR | à | Joseph GHAMO |
| | Eric GONAND | à | Thierry MICHEL |
| | Mauricette NENNIG | à | Hervé GROULT |
| | Didier PALLUCCA | à | Régis HEIL |
| | Karine BERNARD | à | Valérie CARDET |

Absents excusés : Alieth FEUVRIER, Jerry PARPETTE, Evelyne DEROCHE, Déborah LANGMAR

Date de la convocation : 12 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de membres présents : 41

Nombre de votants : 47

Secrétaire de séance : Emmanuel JACQUEMOT



14. Objet : Lancement d'un service de mobilité expérimental vers le Luxembourg

Vu la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités,

Vu l'arrêté préfectoral DCL n° DCL /1-029 du 23 octobre 2023, portant modification des statuts de la CCCE,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 13 février 2024,

Dans le cadre de sa stratégie locale de mobilité, il est proposé de mettre en œuvre un service de navettes, à titre expérimental, pour les communes de Berg-sur-Moselle, Beyren-lès-Sierck, Contz-les-Bains, Fixem, Gavisse et Haute-Kontz et à destination de Mondorff.

Ce point de desserte permettra ensuite aux usagers de se rendre à pied jusqu'au point d'arrêt le plus proche à Mondorf-les-Bains (commune du Grand-Duché du Luxembourg) qui se trouve à 200 mètres.

Les publics ciblés sont essentiellement les travailleurs transfrontaliers.

L'arrêt luxembourgeois identifié se nomme « Bei der Douane ». Il propose les correspondances suivantes :

- **Ligne 412 LUXEMBOURG Gare – Ellange – Erpeldange – Remich**

Fréquence : à l'heure

Temps pour desservir Luxembourg Gare : 27 minutes

Temps pour desservir Ellange Gare (Zac du Triangle Vert) : 4 minutes

Temps pour desservir Remich : 16 minutes

- **Ligne 413 LUXEMBOURG Gare – Mondorf-les-Bains – Remich**

Fréquence : 15 minutes en heures de pointe et 30 minutes en heures creuses

Temps pour desservir Luxembourg Gare : 26 minutes

Temps pour desservir Ellange Gare (Zac du Triangle Vert) : 4 minutes

Temps pour desservir Remich : 18 minutes

- **Ligne 550 Bettembourg – Mondorf-les-Bains – Remich**

Fréquence : Toutes les 30 minutes

Temps pour desservir Ellange Gare (Zac du Triangle Vert) : 4 minutes

Temps pour desservir Remich Gare : 18 minutes

Temps pour desservir Bettembourg Gare : 19 minutes

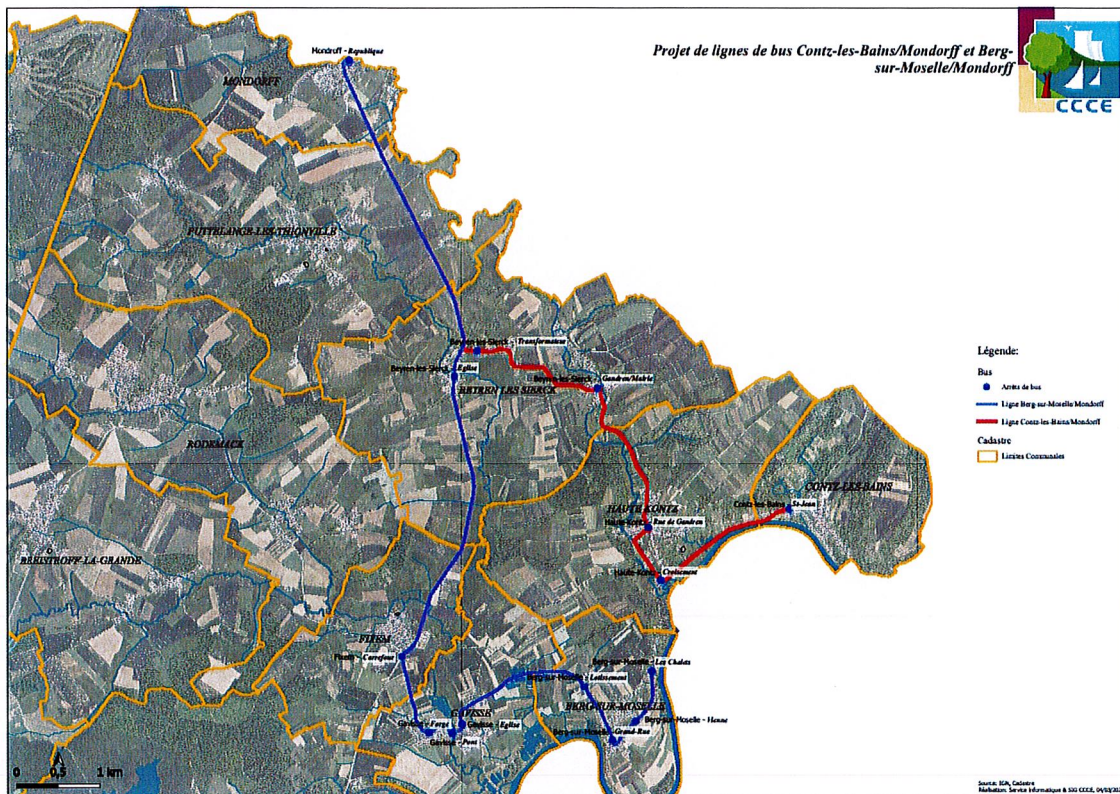
- **Ligne 501 Bettembourg – Thionville – Luxembourg => Arrêt Christophorus situé à 200 m de l'arrêt « Bei der Douane »**

Fréquence : Toutes les 30 minutes en heures de pointe et toutes les heures en heures creuses

Temps pour desservir Luxembourg Kirchberg Gare Routière : 67 minutes

Deux navettes circuleraient aux heures de pointe, c'est-à-dire de 6h00 à 9h00 puis de 16h00 à 19h00 et ce, du lundi au vendredi, en période scolaire et en période de vacances.

Les tracés proposés sont les suivants :



Le service débiterait le 2 septembre 2024, date de la rentrée scolaire.
Dans le cadre de cette expérimentation, ce transport serait gratuit.

Un marché va être lancé afin de trouver un prestataire qui réalisera le service (fourniture des véhicules, des équipements embarqués et des conducteurs). Ce marché sera à bons de commande : il proposera plusieurs typologies de véhicules afin de pouvoir répondre à la demande en cas de fréquentation évolutive. De même, il laissera la possibilité de mettre en œuvre 2 ou 4 véhicules selon le niveau de dessertes souhaitées.

Le montant estimatif moyen du marché est évalué à :

- 203 040 € TTC pour 6 mois d'exploitation avec 2 véhicules ;
- 364 680 € TTC pour 6 mois d'exploitation avec 4 véhicules.

Considérant cet exposé,

Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 26 mars 2024,

Il est demandé au Conseil communautaire :

- de valider la proposition de mise en œuvre expérimentale de navettes au départ de Berg-sur-Moselle, Beyren-lès-Sierck, Contz-les-Bains, Fixem, Gavissem et Haute-Kontz et à destination de Mondorff,
- de valider la gratuité des transports pour les usagers,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 47
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 10 avril 2024

Le Président,
Michel PAQUET

